



**LES RISQUES
DU SAMEDI-SOIR
asbl**

CONTRAT DE COLLABORATION

Entre

..... ,
domicilié à
.....
e-mail :, gsm :
ci-après dénommé « l'organisateur »

et

L'asbl « **risques du samedi soir** », dont le siège social est situé rue derrière la Vaulx 40 à 4960 Malmedy (adresse courrier : avenue G. Apollinaire 11 à 4970 Stavelot).

Il est convenu que la participation active de l'asbl est liée à toutes les conditions suivantes :

- respect intégral de la charte de l'asbl, dont le l'organisateur reconnaît en avoir reçu une copie.
- paiement d'un forfait de 100€, perçu comme participation aux frais de l'organisation des retours de la soirée « » qui a lieu à , le.....
Cette somme sera versée sur le compte de l'asbl au plus tard **une semaine avant la date** de la soirée (IBAN : BE88 7320 2902 1441 – BIC : CREGBEBB).
- Mise à disposition des représentants de l'asbl d'un stand réservé comportant minimum une table et deux chaises et la place pour le Roll Up de l'asbl placé le jour du bal par l'équipe de permanence de l'asbl.

Fait à, le en deux exemplaires,

L'organisateur,

Le représentant de l'asbl
« risques du samedi soir »,